



CARRIERES ET CHAUX BALTHAZARD & COTTE

Lieu-dit « Les thermes », La Buisse (38)

PJ07 : Note de présentation non technique

Rapport

Réf : CACICE212758 / RACICE04557-03

ADAV / AMAR / JPT

18/10/2023



CARRIERES ET CHAUX BALTHAZARD & COTTE

Lieu-dit « Les thermes », La Buisse (38)

PJ07 : Note de présentation non technique

Objet de l'indice	Date	Indice	Rédaction Nom / signature	Vérification Nom / signature	Validation Nom / signature
Rapport	21/10/2022	01	A. MARIE 	JP. LENGLET 	JP. LENGLET 
Rapport retour DREAL	17/08/2023	02	A. DAVOUST 	A. MARIE 	JP. LENGLET 
Rapport reprise client	18/10/2023	03	A. DAVOUST 	A. MARIE 	JP. LENGLET 

Numéro de contrat / de rapport :	Réf : CACICE212758 / RACICE04557-03
Numéro d'affaire :	A56475
Domaine technique :	IC01

BURGEAP Agence Centre-Est • 19, rue de la Villette – 69425 Lyon CEDEX 03
 Tél : 04.37.91.20.50 • Fax : 04.37.91.20.69 • burgeap.lyon@groupeginger.com

SOMMAIRE

1.	Objet du dossier.....	4
2.	Présentation du demandeur.....	4
3.	Classement au titre du Code de l'environnement.....	4
	3.1 Classement au titre de la nomenclature ICPE.....	4
	3.2 Classement IOTA.....	5
4.	Localisation du site	5
5.	Activité et configuration du site	6
6.	Présentation générale du projet	8

TABLEAUX

Tableau 1 : Présentation du demandeur	4
Tableau 2 : Classement ICPE	4
Tableau 3 : Classement IOTA	5
Tableau 4 : Caractéristiques de localisation du site	6

FIGURES

Figure 1 : Localisation du site de La Buisse sur un extrait de carte IGN	6
Figure 2 : Fabrication de la chaux (Source : LHOIST)	7
Figure 3 : Accès au site	8
Figure 4 : Implantation du projet (source : LHOIST)	9

1. Objet du dossier

La société Carrières et Chaux Balthazard et Cotte souhaite obtenir la modification de l'autorisation d'exploiter son site ICPE¹, qui est **un site de production de chaux** existant déjà autorisé, sur laquelle des évolutions sont prévues. Le présent dossier présente la demande d'autorisation environnementale du site.

2. Présentation du demandeur

Tableau 1 : Présentation du demandeur

Raison sociale :	LHOIST FRANCE OUEST
Forme juridique :	SAS, société par actions simplifiée
Coordonnées du site objet du dossier :	« Les thermes » Chemin de Balthazard 38500 La Buisse
N° SIRET :	33127830900025
Code APE :	Fabrication de chaux et plâtre (2352Z)
Nom et qualité de la personne en charge du dossier :	Camille DELABARRE Directeur des usines Rhône-Alpes camille.delabarre@lhoist.com 07 62 00 98 40

3. Classement au titre du Code de l'environnement

3.1 Classement au titre de la nomenclature ICPE

Le site des Thermes de la société Carrières et Chaux Balthazard & Cotte à La Buisse (38) sera classé :

NB : En vert, les nouvelles rubriques concernées par le projet.

Tableau 2 : Classement ICPE

Rubrique	Désignation	Classement
2771	Installation de traitement thermique de déchets non dangereux, à l'exclusion des installations visées à la rubrique 2971 et des installations consommant comme déchets uniquement des déchets répondant à la définition de la biomasse au sens de la rubrique 2910	Autorisation (A-2)
3310-B	Production de ciment, de chaux et d'oxyde de magnésium :	Autorisation (A-3)

¹ ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement.

Rubrique	Désignation	Classement
	2. Production de chaux dans des fours avec une production supérieure à 50 tonnes par jour	
2520	Fabrication de ciment, chaux, plâtres... La capacité de production étant supérieure à 5t/j	Autorisation (A-1)
2791-1	Installation de traitement de déchets non dangereux à l'exclusion des installations visées aux rubriques 2515, 2711, 2713, 2714, 2716, 2720, 2760, 2771, 2780, 2781, 2782, 2794, 2795 et 2971. La quantité de déchets traités étant : 1. Supérieure ou égale à 10 t/j	Autorisation (A-2)
2515-1-a	1. Installations de broyage, concassage, criblage, ensachage, pulvérisation, lavage, nettoyage, tamisage, mélange de pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes, en vue de la production de matériaux destinés à une utilisation, à l'exclusion de celles classées au titre d'une autre rubrique ou de la sous-rubrique 2515-2. La puissance maximale de l'ensemble des machines fixes pouvant concourir simultanément au fonctionnement de l'installation, étant : a) Supérieure à 200 kW	Enregistrement

3.2 Classement IOTA²

Selon la nomenclature Loi sur l'Eau mentionnée à l'article R.214-1 du Code de l'Environnement, **1 rubrique est visée dans le cadre du site.**

Tableau 3 : Classement IOTA

Rubrique	Désignation	Classement
2.1.5.0	Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet, augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet, étant : 1° Supérieure ou égale à 20 ha 2° Supérieure à 1 ha mais inférieure à 20 ha	Déclaration

4. Localisation du site

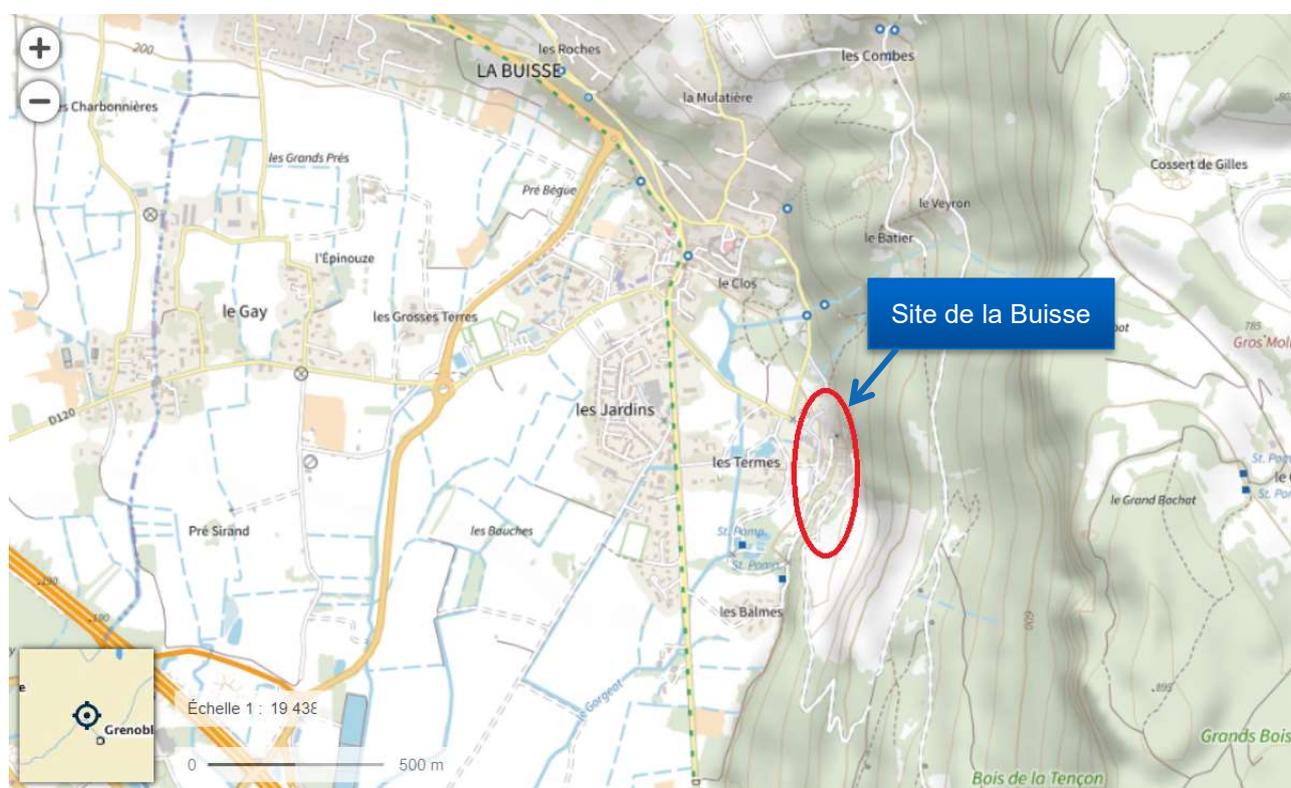
Le site Carrières et Chaux Balthazard & Cotte – La Buisse (38) se trouve sur la commune de La Buisse dans le département de l'Isère (38), à environ 17 km du centre-ville de Grenoble. Le projet sera implanté sur la partie nord de la l'emprise du site.

² IOTA : Installations, Ouvrages, Travaux et Activités.

Tableau 4 : Caractéristiques de localisation du site

Caractéristiques	Site étudié
Région	Auvergne-Rhône-Alpes
Département	Isère (38)
Adresse	Chemin de Balthazard 38 500 La Buisse
Altitude	Environ 200 m NGF (sur le secteur concerné par le projet)
Coordonnées Lambert 93	X : 905 662 m Y : 6 473 593 m

Figure 1 : Localisation du site de La Buisse sur un extrait de carte IGN

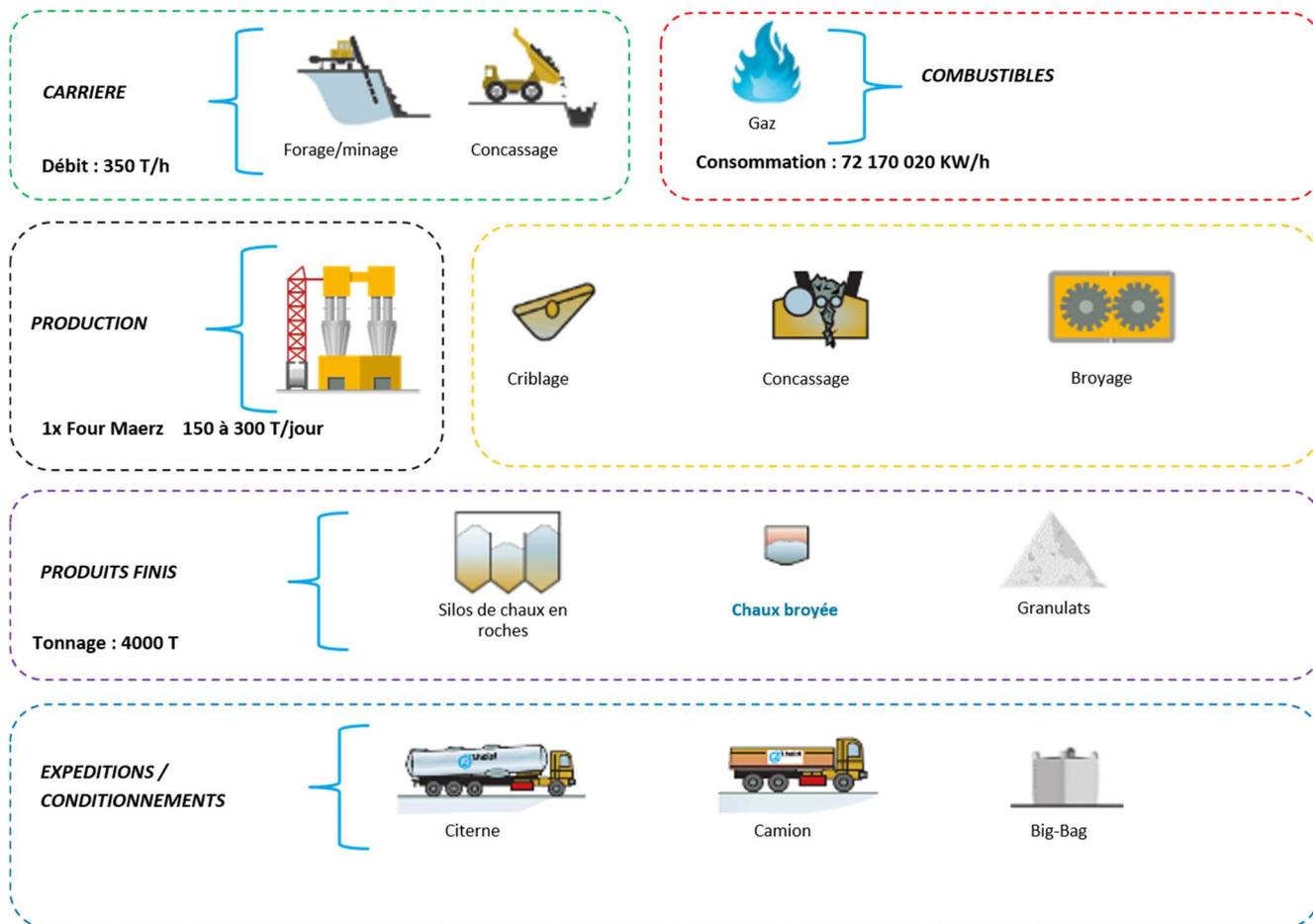


5. Activité et configuration du site

Le site de Carrières et Chaux Balthazard & Cotte – La Buisse (38) produit de la chaux calcique dite aérienne, à partir de pierre calcaire très pure extraite de ses carrières. La production annuelle de ces dernières années est d'environ 80 000 tonnes de chaux à partir d'un four Maerz, d'une capacité maximale de 300 t/j. Le site produit également 150 000 tonnes de granulats par an.

La chaux est obtenue par calcination de pierre calcaire dans un four. Elle est extraite sous forme de pierres dont la taille va de 0 à 120 millimètres.

Le processus de fabrication de la chaux est présenté ci-après.

Figure 2 : Fabrication de la chaux (Source : LHOIST)


L'établissement comprenant l'ensemble des installations classées et connexes, est organisé de la façon suivante :

1. Une installation de criblage avant alimentation du four
2. Un four à chaux vertical de type Maerz d'une capacité nominale de 300 t/j ;
3. Un stockage de chaux sortie four de 300 t ;
4. Une installation primaire de criblage sur 6 silos ;
5. Une installation secondaire de criblage et de broyage sur 7 silos ;
6. Une installation de chaux ultra-fine avec 3 silos ;
7. Une installation de mélanges agricoles avec 3 silos ;
8. Un atelier d'ensachage ;
9. Trois hangars de stockage de produits finis ;
10. Des compresseurs d'air comprimé.

Des installations situées dans le périmètre carrière, indissociable de l'activité de l'usine sont également représenté sur le plan (installations en amont dans le process du criblage pierres avant four) :

- Stockpile des pierres à four ;
- Concassage primaire ;
- Atelier criblage primaire – concassage secondaire ;
- Criblage secondaire et lavage.

L'usine de La Buisse a un effectif à date de 17 personnes.

L'accès au site se fait par la D1075 puis par le chemin de Balthazard.

Figure 3 : Accès au site



6. Présentation générale du projet

Pour la production de chaux vive, du gaz naturel est utilisé en tant que combustible pour réaliser la cuisson.

L'objectif du projet est de substituer 55% du gaz par un ménage biomasse / Bois B (soit à l'entrée du four, environ 8300 tonnes de bois par an).

Les biomasses prévues sont :

- Des produits composés d'une matière végétale forestière susceptible d'être employée comme combustible en vue d'utiliser son contenu énergétique : il s'agit de plaquettes forestières et paysagères ligneuses, combustibles issus de filière de production de bois, usuellement appelé « Bois A » ;
- Des produits composés d'une matière végétale agricole : résidus de vignes, vergers ou culture céréalières (céréalières (pépin de raisin, grignons d'olive, rafles de maïs, tourteaux de colza, coques de noix, coques de tournesols...)).

Le Bois B correspond lui à des connexes et bois en fin de vie provenant du tri des déchets de bois.

Dans l'objectif de pouvoir substituer partiellement le gaz naturel par un mélange biomasse/Bois B, ce dernier va devoir faire l'objet de plusieurs étapes de préparation avant de pouvoir être utilisée pour l'alimentation du four. Les différentes étapes avant la co-incinération du mélange Biomasse / Bois B sont :

- Réception et stockage de biomasse / bois B ;
- Criblage et déferrailage ;
- Broyage ;
- Injection.

Afin de réduire les risques incendie, les stocks de produit ont été limités et le stockage à plat a été privilégié.

Les figures ci-après permettent de visualiser l'organisation des différentes structures composant le projet.

Figure 4 : Implantation du projet (source : LHOIST)



Installations existantes

- | | |
|-----------------------|-----------------------------------|
| A Entrée usine | D Hangar stockage big-bags |
| B Bureaux | E Four Maerz 300 t |
| C Pont-Bascule | |

Nouvelles installations

- | | |
|---|--------------------|
| 1 Réception / stockage de 350 m ³ | 3 Broyage |
| 2 Déferrailage | 4 Injection |

Cette modification de combustible pour l'alimentation du four est motivée par :

- L'augmentation très importante du prix du gaz naturel qui grève lourdement la compétitivité de la chaux dont le poste énergie est la composante principale du prix de revient ;
- La réduction des émissions de CO₂.